



# PROVINCE de QUÉBEC

## Municipalité Régionale de Comté de Sept-Rivières

Aux contribuables de la susdite municipalité

# AVIS PUBLIC

**AVIS EST DONNÉ QUE** le Conseil de la MRC de Sept-Rivières a adopté lors de la séance régulière du 23 octobre 2014 une **résolution de démarrage pour amorcer le processus de révision de son plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)**, conformément à la Loi sur la qualité de l'environnement.

Une copie de la résolution a été transmise au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques ainsi qu'aux MRC environnantes ou desservies par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du plan.

Pour plus d'information par rapport à la révision du PGMR, vous pouvez communiquer avec Étienne Lafortune, conseiller en environnement, à l'adresse courriel suivante : [etienne.lafortune@mrc.septrivieres.qc.ca](mailto:etienne.lafortune@mrc.septrivieres.qc.ca).

DONNÉ à Sept-Îles, ce 28<sup>e</sup> jour du mois d'octobre de l'an deux mille quatorze.

Alain Lapiere  
Directeur général et secrétaire trésorier